



Eddie Jacquemart

Conseiller municipal délégué

Education populaire –
Accès aux vacances et loisirs

Les élu·e·s
communistes
de Lille



Intervention sur le budget primitif 2024 – 1/2

Permettez-moi tout d'abord de remercier Marion Gauthier pour son travail et la qualité de cette présentation. Et sans vouloir vous plagier Madame le Maire, il est difficile, à la lecture de ce budget, de ne pas redire : « **A Lille, on fait ce qu'on dit et on dit ce qu'on fait** ».

Il y a un an déjà, lors de l'intervention du groupe communiste pour le BP 2023, nous affirmions que la montée de l'inflation, l'explosion des prix de l'énergie, le tout sur fond de guerres et conflits, devaient nous alerter sur la montée d'une vague sociale sans précédent, à laquelle il allait falloir répondre aux mieux et invariablement. Et ceci **dans un contexte national marqué par le désengagement financier de l'état** dans de nombreux champs.

En effet l'état n'a pas mis en place les amortisseurs sociaux nécessaires à préserver le pouvoir d'achat des familles (pas de gel des loyers, un bouclier tarifaire insuffisant, la non indexation des salaires sur l'inflation ... et j'en passe). Tout ceci pèse très lourd sur nos équilibres budgétaires quand **le besoin de renforcer les services publics de proximité** pour répondre à ces difficultés sociales n'a jamais été aussi fort.

Alors et malgré une situation nationale et internationale toujours incertaine, **nous poursuivons les engagements pris en 2020 tout en préservant l'épargne brute** à un bon niveau. Cet équilibre permet pour le moment d'absorber l'inflation, poursuivre nos investissements sur l'ensemble de nos projets. Pour les dépenses, à hauteur de 539 millions d'euros (cumulant de fonctionnement et l'investissement), les parts les plus importantes sont données à l'enfance et l'éducation, à la métamorphose paysagère, à la rénovation de nos bâtiments pour une meilleure performance énergétique.

Axes auxquels s'ajoute la solidarité, juste après les besoins pour faire fonctionner, pour faire avancer tout ça, celles et ceux que l'on retrouve sous l'intitulé « ressources et moyens », les agentes et agents de notre commune et des communes associées, investis pour les habitantes et habitants, pour le service public, nous les en remercions.

Nous saluons d'ailleurs à cet instant les **hausse des dépenses de fonctionnement liées aux dépenses du personnel** de 7,2% par rapport au BP 2023 mais qui marquent une augmentation des salaires par revalorisation du point d'indice ET la réévaluation du régime indemnitaire, décidé par la ville, qui permet une augmentation de 400€ pour 86% d'entre elles et eux.

En début de propos, je mettais en avant l'inflation, après avoir atteint plus de 6% début 2023, et même si la tendance st à la baisse, nous sommes encore aujourd'hui aux alentours de 3%. Sur ce BP, ces dépenses supplémentaires représentent 2 millions de plus pour la restauration scolaire pour atteindre plus de 6 millions. La subvention aux centres sociaux augmente de 82 000€ (mais nous aurons l'occasion d'y revenir tout à l'heure, lors de la délibération 24/24 qui concerne la subvention aux centres sociaux de Lille).





Eddie Jacquemart

**Conseiller
municipal délégué**

Education populaire –
Accès aux vacances et loisirs

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur le budget primitif 2024 – 2/2

A cette liste non exhaustive, je mentionnerai tout de même celle en faveur des **associations** d'aide alimentaire pour une augmentation de 25 000€, enfin les subventions aux associations agissant en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap qui augmentent de 12 000€. Saluons aussi le budget que la ville dédie aux associations sportives soutenues à hauteur de 16,2 millions d'euros, nous ne boudons en effet pas notre plaisir de voir la ville rayonner, par ces performances sportives.

Afin de ne pas être trop long, je ne m'étendrai pas sur la partie investissement déjà largement repris ici. Madame le Maire, cher·es collègues, **les communistes voteront pour ce budget** qui reflète, dans sa presque totalité (car nous gardons un petit bémol sur la question de la généralisation du stationnement payant dans la ville) l'engagement du programme tel que nous l'avons défini en 2020.

Lille, notre ville, inclusive, sociale et solidaire, respectueuse de l'environnement avec son plan Lille bas carbone, mais aussi investit pour son cadre de vie afin que toutes et tous, nous nous y sentions bien !





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur le financement des centres sociaux

Le rôle essentiel des 14 centres sociaux qui rayonnent dans chacun de nos quartiers au plus près des habitants vient d'être rappelé. Ces subventions très logiquement pluri annuelles permettent aux centres sociaux de mener **les projets et actions indispensables au vivre ensemble**.

Les niveaux de fréquentation selon l'âge, qu'il s'agisse de la petite enfance, de l'enfance, des jeunes des adultes ou des actions ouvertes à tous en témoignent. La diversité des activités de l'accueil permanent à l'extra ou périscolaire, l'accompagnement, les activités culturelles et de loisirs sont autant d'opportunités pour **favoriser la participation des habitants**, la vie citoyenne ou l'éco-responsabilité pour ne prendre que quelques exemples.

Toutes ces actions sont en cohérence avec celles menées par la Ville au service des habitants. Les **subventions** proposées concernent plusieurs volets notamment autour des enjeux de citoyenneté, d'épanouissement, d'engagement, de formation, d'information et de connaissance des dispositifs et des ressources du territoire. **Les actions retenues s'inscrivent dans une démarche durable et éco-responsable**.

Je ne peux terminer sans évoquer la mobilisation de ce mercredi où à Lille comme partout en France **les centres sociaux se sont mobilisés pour alerter sur leur situation** et le manque de moyens. Ils demandent qu'un fonds de soutien exceptionnel soit débloqué rapidement et que soit repensé le modèle économique et les modes de coopération de la cohésion sociale avec en perspective un rendez-vous sur ce même thème de la cohésion sociale début mars.

Face à un gouvernement qui semble peiner à mobiliser des financements pour le bien-être des publics les plus fragiles, je souhaiterais rappeler que, dans notre pays, il est une discipline quasi olympique pour laquelle la presse spécialisée commence à manquer de vocabulaire, après l'avoir qualifiée pour 2021 de record historique, pour 2022 de nouveau record et pour 2023 de nouveau record historique, c'est celle de la **rémunération des actionnaires**. Cash plus rachat d'actions : 69, 4 Milliards en 2021, 80, 2 Milliards en 2022, 97,2 Milliards en 2023.

C'est là qu'est l'argent, là et dans l'évasion et la fraude fiscale qu'il faut aller chercher les **financements nécessaires pour toutes les politiques sociales**, les services publics et les collectivités étranglées par une austérité toujours plus prégnante.





Eddie Jacquemart

**Conseiller
municipal délégué**

Education populaire –
Accès aux vacances et loisirs

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**



Intervention sur les subventions aux associations agissant dans le domaine du logement et de l'habitat

M. Attal ressemble de plus en plus au capitaine du Titanic en terme de logement tellement il ne semble pas voir l'immense iceberg que représente la crise du logement.

Plus de 2.6 millions de français attendent encore aujourd'hui un logement social alors qu'en 2023 nous avons atteint le chiffre de construction de logements HLM le plus bas depuis 2005 : 82.000 alors que certains acteurs du mouvement HLM en demandent 250.000 par an.

Le Premier Ministre pense que le marché va résoudre la crise du logement et remet donc en cause un pilier du fondement de la République : la loi SRU votée en 2000, qui peine toujours à être appliqué...

La Ville de Lille, elle, a une politique ambitieuse en terme de logement : encadrement des loyers, lutte contre le logement indigne et le BNB... et a des objectifs ambitieux pour ce qui est la construction de logements sociaux, jusqu'en centre ville.

Ici, la loi SRU est appliquée des deux mains, la Ville préconisant la construction des PLAI et PLUS pour le calcul du quota SRU.





Sylviane Delacroix

Adjointe au Maire

Inclusion des personnes
en situation de handicap,
accessibilité

**Les élu·e·s
communistes
de Lille**

Intervention sur les Zones à Faibles Emissions

Le sujet des Zones à Faible Émission est un sujet métropolitain sur lequel il est raisonnable que nous réfléchissions à l'échelon municipal, même si nos analyses et nos conclusions divergent.

Quelques rappels pour nos collègues qui ne participent pas à la commission métropolitaine dédiée à ce sujet. S'il y a unanimité pour respecter la loi et lutter contre les pollutions et pour la santé des habitants et des usagers, le débat s'est porté sur le fait d'**augmenter le périmètre et les véhicules concernés** tout en rappelant que les productions de particules fines sont aussi liées à des facteurs exogènes multiples, des masses d'air venant des pays limitrophes situés au Nord Est de l'Europe et donc que « le levier de la Zone à Faible Émission ne résoudra pas seul les émissions ».

Le second élément du débat portait sur l'**impact social et économique** de ce nouveau projet, certains de nos collègues évoquant même « le risque d'une véritable fracture ». D'aucuns allant jusqu'à évoquer qu'avec les ZFE, « la MEL avait une boîte d'allumettes entre les mains ».

N'oublions jamais que lorsqu'est employé le terme « véhicules », c'est bien d'hommes et de femmes dont nous parlons qui ne prennent que très rarement, leur automobile pour le plaisir. Les mesures d'accompagnement évoquées pour l'acquisition de nouveaux véhicules visent les habitants les plus modestes, les commerçants ambulants, les salarié·es si essentiels et si mal payés ne suffiront pas à renouveler le parc.

Certains nous disaient, il y a peu, ce n'est pas la question de renouveler le véhicule qui se pose mais juste avoir les moyens de payer le carburant, aujourd'hui, avec l'inflation, la hausse du coût de la vie, des tarifs, des loyers et des charges, quelles que soient **les mesures d'accompagnement envisagées, elles ne suffiront pas** pour bon nombre de nos concitoyens.

Il serait, par ailleurs, plus facile d'envisager une telle orientation si le **maillage des transports en commun** était plus dense et si la gratuité de ces transports était un enjeu simultané à celui de cette ZFE. Pour qui utilise les seuls transports en commun, aller de Lille à Fromelles et surtout... en revenir relève de la gageure, j'aurais pu prendre d'autres exemples comme Carnin car les alternatives ne sont pas les mêmes dans ces villes et villages qu'en cœur de métropole.

Quant au cœur de Métropole, s'il est bien desservi, le retard pris dans le doublement des rames de métro, pour qui le prend régulièrement, rend **les conditions de transport souvent limitées**, bondés à toute heure du jour. Il en est souvent de même pour les transports en bus. Il est, d'ailleurs, surprenant que la MEL disposée à accroître la capacité de l'aéroport de Lesquin, sans trop se soucier de la santé des habitants, affiche sur les véhicules automobiles de grandes ambitions qui vont au-delà de la loi.

Pour toutes ces raisons, **les élu·es communistes ne voteront pas cette motion** car la ZFE de la MEL semble présager d'une Zone à Forte Exclusion





Valentin Martin

Adjoint au Maire

Développement du sport
scolaire et périscolaire

Les élu·e·s
communistes
de Lille

Motion de soutien aux agriculteurs·trices

Depuis plusieurs jours les agriculteurs et agricultrices de tout le pays sont mobilisés pour demander une **réglementation cohérente et lisible, une juste rémunération et la défense de l'agriculture française**. Cette mobilisation est légitime. Rappelons qu'un·e agriculteur·rice sur cinq vit sous le seuil de pauvreté, que la profession connaît le plus haut de suicides et qu'environ 100 000 fermes ont disparu en 10 ans. **L'agriculture française a atteint un point de rupture** dont les manifestations des derniers jours sont une émanation.

Dans ce contexte, **les communes ont un rôle à jouer** alors qu'elles accueillent chaque jour des millions d'enfants dans leurs restaurants scolaires. En proposant des produits locaux et de qualité en leur sein, elles peuvent valoriser le savoir-faire de nos paysans produisant au plus près des lieux de consommation et favoriser ainsi un modèle agricole basé sur la qualité et une rémunération au juste prix du travail fourni.

C'est le choix fait par la Ville de Lille qui s'est fixée l'objectif de **100% de produits locaux et de produits bio** dans ses restaurants scolaires et dans ses crèches. Malgré l'inflation et l'augmentation du coût des denrées, la Ville de Lille a maintenu son exigence sur la qualité des produits et sa trajectoire en matière d'alimentation durable. Concrètement, cela se traduit par une démarche croisée entre les délégations à la Restauration scolaire, à la Transition écologique, aux Finances, à l'Education, à la Petite enfance et à la Commande publique.

Ces efforts ont conduit à l'adoption du **nouveau Schéma des achats publics responsables (SPASER)** dans lequel l'alimentation est un volet clé ainsi que, dans le budget primitif 2024 présenté au Conseil municipal du 2 février 2024, à une augmentation du budget consacré à l'achat de denrées alimentaires de 3,5 millions d'euros en 2020 à plus de 6 millions d'euros actuellement sans pour autant en répercuter le coût sur les familles lilloises.

Rappelons que 45 % des Lillois paient le repas de la pause méridienne à moins de 1€. Par cette motion, **la Ville de Lille réaffirme son soutien au monde agricole** et sa volonté de poursuivre son travail pour une **restauration scolaire toujours plus locale, durable et de qualité**. La solution n'est pas moins d'écologie, mais plus d'action publique et d'accompagnement des agriculteurs.

Si les communes ont un rôle à jouer, celui-ci ne saurait suffire à répondre à la situation extrêmement difficile à laquelle sont confrontés les agriculteurs. C'est pourquoi la Ville de Lille appelle également à :

- la **fin des traités de libre-échange** favorisant l'importation de produits agricoles pouvant être produits en France, et ceux ne respectant pas l'application des mêmes normes et réglementations sociales et environnementales pour les produits importés,
- une **répartition juste de la valeur ajoutée** entre les industriels, les distributeurs et les agriculteurs avec des prix planchers garantis pour ces derniers alors que le taux de marge de l'industrie agroalimentaire est passé de 28 à 48% en un peu plus d'un an,
- l'adaptation des **règles de la commande publique** pour faciliter le soutien aux filières locales,
- la **meilleure répartition de la PAC** pour qu'elle soit plus égalitaire. En effet, le premier des deux piliers de la PAC, qui concentre plus des deux tiers du budget, concerne les aides directes aux agriculteurs. Ces aides sont principalement distribuées en fonction de la surface des fermes, ce qui favorise donc les grosses exploitations. Résultat : 1,5% des bénéficiaires de la PAC touchent plus de 30% du montant total des aides de la PAC

